

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



Le 8 juin 2020

Brad MacDonald
Président du conseil
Peel District School Board
brad.macdonald@peelsb.com

Monsieur le président du conseil,

Le 18 mai dernier, j'ai reçu le rapport d'enquête sur le Peel District School Board déposé par Arleen Huggins et daté du 15 mai 2020. Vous trouverez ci-joint une copie de ce rapport.

Comme vous le constaterez, le rapport révèle des cas de non-conformité à certaines directives émises le 13 mars 2020. Le rapport constate notamment que le conseil n'a pas respecté la directive n° 1 ayant trait à sa capacité d'assurer une saine gouvernance. Le rapport présente également des preuves de non-conformité possibles aux autres principales directives résultant des capacités actuelles de leadership et de gouvernance du conseil.

Après un examen attentif du rapport, je soumet une directive au conseil, conformément au paragraphe 230.3 (1) de la *Loi sur l'éducation*.

Je souhaite mettre en préface de cette directive une observation clé tirée du rapport intérimaire du médiateur et qui est reprise dans le rapport d'enquête. En ce qui a trait à la responsabilité du conseil dans la lutte contre le racisme envers les Noirs et les inégalités systémiques affectant indûment les minorités, la façon dont le conseil mobilise et intègre les voix minoritaires représentées au sein du conseil revêt une importance capitale.

Je tiens également à souligner un thème récurrent dans le rapport de l'enquêteur : l'approche technique du conseil concernant la conformité, plutôt qu'une approche axée sur le fond et le but des directives. Cette approche nuit à la mise en œuvre efficace des directives par le conseil.

Compte tenu des sept constatations du rapport d'enquête, je donne la directive suivante :

Je demande aux membres du Conseil de me convaincre qu'ils peuvent travailler ensemble de façon durable et collaborer avec le directeur de l'éducation et les directeurs associés afin d'assurer une saine gouvernance dans l'intérêt de tous les élèves au sein du conseil scolaire.

.../p2

Pour suivre cette directive, le conseil doit présenter, de manière satisfaisante, d'ici le 22 juin 2020, un rapport comprenant son plan pour corriger les constatations présentées dans le rapport d'enquête et le rapport de médiation intérimaire sur le Peel District School Board. Le rapport du conseil doit comprendre :

- les mesures précises que prendra le conseil pour mettre fin à la division qui règne parmi ses membres et au sein de sa haute direction;
- un plan complet de consultation de tous les groupes communautaires;
- un calendrier et une liste des livrables que le conseil devra respecter pour mettre le plan en œuvre.

La présentation du conseil découlant de cette directive doit être approuvée par le conseil et contenir une explication de ce qui suit :

- le processus suivi par le conseil pour établir le plan;
- le processus suivi pour tenir compte des points de vue de tous les membres.

Chaque membre du conseil peut présenter des observations écrites sur le caractère suffisant du plan, sur son appui au plan ou sur toute autre question relative à l'établissement et au contenu du plan. Le conseil doit inclure toutes les observations dans le rapport. Je tiendrai compte de ces observations pour déterminer si le plan est satisfaisant.

Je réitère mes préoccupations et mes attentes pour que le conseil s'engage à effectuer les changements nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités envers tous les élèves du conseil. Veuillez noter que je peux à tout moment donner des directives supplémentaires concernant le rapport de l'enquêteur.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des précisions sur cette directive, veuillez communiquer avec Patrick Case, sous-ministre adjoint de l'Éducation, à Patrick.Case@ontario.ca.

J'attends avec impatience de recevoir votre présentation. Je vous prie d'agréer, Monsieur le président du conseil, l'expression de mes sentiments sincères.



L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation

p. j.

David Green, vice-président, Peel District School Board

Peter Joshua, directeur de l'Éducation, Peel District School Board

Nancy Naylor, sous-ministre de l'Éducation

Patrick Case, sous-ministre adjoint, Secrétariat de l'équité en matière d'éducation, ministère de l'Éducation